

• i-dicant catholiques cherchent à déverser sur leurs par-
 teurs, leur haine contre la religion qui ne saurait approuver
 leurs mouvemens révolutionnaires, et leur habitude de
 juger des autres par eux-mêmes, qui se sentent inca-
 pables d'agir autrement que dans des vues intéressées :
 mais aussi tout cela doit ouvrir les yeux à notre bon peup-
 le, en lui montrant où veulent le mener ces hommes,
 puisqu'ils tâchent de l'enlever à sa religion avant de le
 soustraire à l'ordre civil; parce qu'ils savent bien qu'ils
 rendront aisément traîtres à leur roi ceux qu'ils auront
 faits infidèles à leur Dieu. Quant à l'évêque qui, pendant
 plus de quinze ans, a gouverné, presque à ses seuls frais,
 le district de Montréal, il est visible que si l'intérêt tem-
 porel était son but, il aurait plus à perdre qu'à gagner en
 remplissant aujourd'hui son devoir comme évêque et
 comme citoyen : mais il attend d'autres récompenses que
 celles de ce monde. Tout ce qu'il m'a paru désirer ar-
 demment est que le peuple chrétien, dans une matière
 si importante pour son salut éternel, ne se laisse point
 emporter à tout vent de doctrine, en fuyant la voix de ses
 pasteurs, et qu'il ne perde jamais de vue que, depuis la
 publication du *Mandement*, il n'y a plus moyen de se faire
 illusion ou de s'excuser sur la bonne foi, relativement
 au devoir d'un catholique à l'égard de la puissance sécu-
 lière, parce que c'est un cas de conscience sur lequel
 l'église s'est prononcée clairement, comme elle a droit de
 le faire dès qu'il s'agit de la morale chrétienne, puisque
 tout ce qui concerne les bonnes mœurs est de son ressort,
 d'après l'institution de son divin fondateur.

UN PRÊTRE CANADIEN.
